

25 septembre 2021

## **Académie de Savoie Séance du 24 septembre 2021**

Jean-Amédée Lathoud évoque quelques procureurs à l'Académie de Savoie

Jean-Amédée Lathoud a prononcé vendredi dernier son discours de réception à l'Académie de Savoie devant un parterre fourni de hauts magistrats, procureurs généraux, chefs de Cours et juristes. On remarquait notamment Mme Chantal Ferreira, première présidente de la cour de Chambéry, Mme Thérèse Brunisso, procureur général de la cour de Chambéry, M. Jacques Dallest, procureur général de la cour de Grenoble, M. Jacques Pin, procureur général honoraire de la cour de Metz et M. Bruno Berthier, doyen de la Faculté de Droit de l'Université Savoie Mont Blanc.

Le nouveau membre, issu d'une famille savoyarde d'Aussois, a évoqué le comportement de procureurs face à l'histoire. Il cite quelques cas de lâcheté et de trahison : la haine d'un procureur de Strasbourg ennemi de la France après l'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1871, la fuite du procureur de Macon après l'occupation de 1940, la prudence du procureur de Besançon en face de la vente de biens juifs. À contrario, il rappelle la mémoire de Robert Vecchierini fusillé par les nazis à Valenciennes, de René Parodi tué par la Gestapo, de Jean Théron mort en déportation, du procureur général de Douai écroué en 1915 pour avoir rappelé aux allemands la Convention internationale de La Haye.

L'orateur évoque ensuite l'affaire Stavisky en 1934 qui vit le suicide opportun du conseiller Prince avant qu'il ne rende le rapport demandé par le président de la cour de Cassation. Il rappelle la sérénité nécessaire dans la direction de l'action publique en période de crise en citant l'exemple des canuts en 1834 et des incidents de 1994 dans le centre de Lyon.

En conclusion, il cite Paul Amor, grand magistrat et résistant, emprisonné en 1944, et initiateur de la réforme pénitentiaire de 1945.

Jean-Olivier Viout assure la réponse avec « un honneur et une grande joie »

Il se souvient qu'ils se sont trouvés tous deux à la faculté de Droit de Grenoble et relate la carrière exemplaire du nouveau membre : après un début à Dijon, « vous voici procureur à Belfort, Macon, Strasbourg et Lyon en 1991 où l'on se retrouve. Dès 1996, vous accédez aux fonctions de procureur général. En 2021, le Garde des Sceaux vous confie la direction de l'administration pénitentiaire, l'un des postes les plus délicats et exposés de l'administration de la justice... Votre flamboyant cursus professionnel s'achèvera à la Cour de cassation, aux fonctions d'avocat général ».

Jean-Olivier Viout conclut : « vous êtes non seulement un grand serviteur du droit mais aussi de l'équité ... il est bel et bon que notre Académie de Savoie compte en son sein des individualités telles que la vôtre ».



De gauche à droite Jean-Olivier Viout, Jean-Amédée Lathoud et le président Pierre Geneletti.  
Photo Jean-Yves Sardella



De gauche à droite, le président Pierre Geneletti, Jean-Olivier Viout, Jacques Pin, Chantal Ferreira, Jean-Amédée Lathoud, Thérèse Brunisso et Jacques Dallest.

Photo Jean-Yves Sardella